

## QUALIBAT 2015

COFFEC

ACCRÉDITATION

N°4-0533-1.

LISTE CES STES

ET PORTÉES DISPONIBLE:
SUR WWW.COFRAC.FR:

OUMBRATION

OUT REPROSS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigence applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentie sour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et a délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous et disponibles sur e size qualifoct.com, rubrique NUMÉRO E413

ÉDITÉ LE 25/03/2016

VALABLE JUSQU'AU 31/05/2016

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1991 Raison sociale : NAPOLI FRERES

Forme juridique : SARL

29 A RUE DE VERDUN

**57120 ROMBAS** 

**Capital**: 18 293

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC METZ TI 91B267 **Téléphone**: 03 87 67 53 58 **Fax**: 03 87 67 23 23

N°Siret: 381444108 00017 Portable:

Code NACE: 4329A Site Internet:

Assurance Responsabilité Travaux : Responsabilité légale :

CAM BTP 1/242995 NAPOLI PHILIPPE GÉRANT / NAPOLI GASPARD RESPONSABLE TECHNIQUE /

NAPOLI CARMELO CO-GERANT

Assurance Responsabilité Civile : CAM BTP 1/242995

Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2014

CLASSIFICATION

Effectif moyen: 10 Tranche de classification: EFF2A

## **Qualification Professionnelle**

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Echéance
5311	Installations thermiques (Technicité courante) Mention Efficacité énergétique - travaux isolés	04/02/2016	03/02/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur (Technicité confirmée) Mention Efficacité énergétique - travaux isolés	04/02/2016	03/02/2020

## Domaines RGE de travaux couverts

o Installation de chaudières à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul

\* ou du plus récent renouvellement

SIGNATURE DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE METZ 3, RUE THOMAS EDISON LE TECHNOPOLE 57070 METZ

o Pose de matériaux d'isolation thermique des parois opaques, pour ce qui concerne les toitures-terrasses, les planchers de combles perdus, les rampants de toiture et les plafonds de combles

o Pose de matériaux d'isolation thermique des parois opaques, pour ce qui concerne les murs en façade ou en pignon et les planchers bas

o Systèmes de chauffage ou de production d'ECS électrique, éclairage, installation d'un équipement de régulation de chauffage